

FACTURES CANTINE - GARDERIE



Le mode d'envoi des factures de la cantine et de la garderie a changé depuis la rentrée. Elles sont désormais imprimées et envoyées par un centre éditique. Le format de la facture sera différent, il se présentera comme un avis de somme à payer (ASAP). Les tarifs et les modes de paiement restent inchangés. Si vous avez besoin de complément d'information, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES



Les personnes résidant depuis peu sur la commune, ainsi que les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans ou qui l'atteindront avant le 28 février 2019, peuvent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018 à la mairie aux heures d'ouverture au public.

MSAP DES TERRES DU LAURAGAIS

La maison des services au public est un lieu d'accueil de proximité qui vous permet particulier ou professionnel d'être accompagnés dans vos démarches de la vie quotidienne et notamment au niveau des services en ligne et téléprocédures. Vous trouverez une écoute attentive et un accompagnement dans vos démarches, un lieu d'accueil avec des ordinateurs et de la documentation en libre accès et aussi des permanences de partenaires (CAF, Chambre des métiers, conseil départemental etc...), uniquement sur rendez-vous.

- Lundi : 13h30 à 17h
- Mardi : 13h30 à 17h
- Mercredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
- Jeudi : 13h30 à 17h
- Vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h



En savoir plus ou prendre un rendez-vous : 05.34.66.91.64 - adresse : 1 rue de la république à Nailloux
Courriel : msap.tdlsud@terres-du-lauragais.fr - Site : <https://msapterresdulauragais.blogspot.fr>

LE MARCHE DU PASTEL

Un nouveau propriétaire, habitant de Sainte-Foy d'Aigrefeuille, Mr LAVERGNE a repris le commerce « Le marché du Pastel », suite aux départs à la retraite bien mérités de Mr et Mme DESBONNET et leur employée Martine. Il vous proposera de nouveaux produits tels que du fromage d'affineur, une offre bio ainsi que des produits régionaux. Le magasin sera ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 12h45 et de 16h à 19h30 et le dimanche matin de 7h30 à 12h45.
Contact : 05.61.83.89.08



NOUVEAUX HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont :

- Lundi de 15h30 à 18h
- Mercredi de 9h à 13h et de 15h à 18h30
- Samedi de 10 h à 12h30

Contacts : 05.61.83.25.45
<http://www.mediathequestefoy.fr/accueil/>



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes, garçons et filles nés en 2003 (novembre et décembre) doivent se faire recenser le plus rapidement possible à la mairie munis de leur pièce d'identité et du livret de famille des parents. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Une attestation sera remise, indispensable pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis auto/moto, ...).

Pour plus de renseignements, contacter le secrétariat de mairie.

KINESITHERAPEUTES



Deux nouveaux kinésithérapeutes, Ariane PISCIOTTI et Richard MOGUET viennent de s'installer sur notre commune. Leur cabinet est situé 3 place du pastel (ancien local institut de beauté).

Contact : 05.34.65.48.25

FETE LOCALE et SON HISTOIRE

La fête locale a une nouvelle fois battue son plein du 04 au 07 octobre au travers d'un programme riche et varié durant quatre jours pour tous les goûts et tous les âges.

Le comité des fêtes lors de sa tournée des fleurs a plusieurs fois été questionné sur la date tardive de la fête à Sainte-Foy d'Aigrefeuille. Il y a une raison, elle est historique !

Née à Agen à l'époque gallo-romaine, Foy défend son dévouement au christianisme jusqu'au sacrifice de sa vie. Persécutée par les romains, cette fillette alors âgée de treize ans comparait devant le tribunal de Dacien, proconsul romain durant le règne de l'empereur Maximien. Elle est martyrisée à Agen le 06 octobre (jour de la Saint Bruno) en 303, brûlée sur un lit d'airain et décapitée. Avec elle, meurent entre autres, sa sœur Alberte, Saint Caprais et d'autres Agenais chrétiens. Elle devient la Sainte-Foy.

Les comités des fêtes successifs ont toujours tenu à perpétuer cette tradition, la fête doit avoir lieu pour la Saint-Bruno.



Les reliques de Sainte-Foy sont visibles dans l'abbatiale de Conques, dans l'Aveyron.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le Maire et le conseil municipal avait convié la population à se retrouver aux monuments aux morts pour commémorer le centenaire de la première guerre mondiale. Ils étaient accompagnés des représentants des anciens combattants (FNACA) et de plusieurs enfants du village accompagnés de leurs parents. Tous sont venus pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Bien qu'essentiellement européenne, la grande guerre de 14-18 fut le premier conflit à se dérouler à une échelle mondiale et « industrielle ». Déclenché au prétexte de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à SARAJEVO, ses causes sont autant politiques qu'économiques. Conçu pour être bref, il durera finalement plus de quatre ans, faisant 18 millions de morts (civils et militaires).

Seize soldats de Sainte-Foy d'Aigrefeuille ont été tués au combat. Leurs noms figurent sur le monument aux morts situé sur la place de l'église.

Le Maire après lecture du message du Président de la République a cité le nom des militaires tués en 2018 lors de conflits extérieurs.

Après le dépôt de gerbe et le chant de la marseillaise, tous se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié.



OPERATIONS CARITATIVES LORS DU MARCHE DES ARTISANS



Le marché des artisans du 18 novembre était bien sûr l'occasion de découvrir de magnifiques créations diverses et variées (poteries, peinture, travail du verre, couture, coutellerie, ...). De plus, les visiteurs ont pu découvrir "Mama Kolodine" association de soutien au tourisme solidaire au Sénégal, soutenue par Sainte-Foy Initiatives, association organisatrice de cette journée. En extérieur, autre œuvre caritative, cette fois initiée par le club des aînés, avec une vente de pommes aux profits de "France Ekbon" qui œuvre pour la recherche en vue de la guérison de "la maladie des jambes sans repos", « Mama Kolodine ». Ils reverseront également une partie des bénéfices en faveur des sinistrés de l'Aude.

NAISSANCES



Maël MAESTRACCI le 9 Juillet
Inès GRAC le 3 Août
Johann MAIORANA le 1^{er} Septembre
Mélicha MASSE le 5 Septembre

MARIAGES



Florence CONAN et Julien PAPY le 30 juin
Armand RAMPNOUX et Sophie FONDRIEST le 7 Juillet
Cindy BERUDI et Christophe CONSTAN le 21 juillet
Marie-Christine ALOT et Martin GIARD le 21 Juillet
Marion THEALET et Aurélien MAESTRACCI le 31 Août
Christine BERES et Xavier CHANUT le 8 Septembre

DECES



Catherine CANTEGREIL le 28 Mars
Alfred VALETTE le 29 Avril
Josette GOUT le 3 Octobre

DECHETS VERTS



11 et 18 Décembre
8 et 22 Janvier

PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS

Certains présidents d'associations ont changé depuis la rentrée de septembre.

Il s'agit de :

- Colette BUCHE pour la gym adulte
- Hélène CARTIER MICHAUD pour Rock'n Co
- Alexia PACÔME pour la compagnie arabe
- Margaux PLACE-DESAGE pour la gym enfants
- Mélanie ROGE MATYKA pour l'Association des Parents d'élèves

Elles remplacent Patricia CLEODORE, Michel RAYNAL, Karine LABATUT, Magali DA GLORIA RIDEAU et Marie-Pierre ROUDIE

PROGRAMME DU TELETHON

Vendredi 7 Décembre

- 17h-17h30 : lâcher de lanternes en participation avec le groupe scolaire
- 17h30-18h30 : vente de crêpes, bourrioies, fromages d'Auvergne à la salle des fêtes
- Dès 21h : concert en présence des groupes Beeplots et Rockshony

Samedi 8 Décembre

- 11h-13h30 : vente de crêpes, bourrioies, fromages d'Auvergne à la salle des fêtes
- 14h-17h30 : jeux intérieur-extérieur de 3 à 18 ans
- 17h : ouverture de la buvette
- 19h-21h : Spectacle des écoles de danse
- 21h30 : Tirage de la tombola
- 22h : Soirée dansante avec DJ Paul Galibert

URGENCES

Pompiers : 18 ou 112 (N° Urgence Européenne)

SAMU 15 ou 05.61.49.33.33

En l'absence de votre **Médecin** : après 20h, la nuit, le week-end et les jours fériés **3966**

Centre Antipoison 05.61.77.74.47

Gendarmerie 17 ou 05.62.18.63.13 (Lanta)

EDF (incidents généralités) 08.36.67.77.24

GDF (sécurité gaz) 0.800.47.33.33

Pharmacies de garde : 3237



Le Maire et les élus vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année.



LA FEUILLE DE STE-FOY - N° 116 Décembre 2018 - Janvier 2019

LE MOT DU MAIRE

Le site du lac de Sainte-Foy d'Aigrefeuille
VERS LA CREATION D'UN ESPACE NATUREL SENSIBLE

AGENDA



7-8 Décembre

Téléthon

15 décembre 21h

Loto du foot

16 Décembre 18h

Chants de Noël à l'église

24 Décembre 19h

Messe de Noël à l'église

31 Décembre

Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le comité des fêtes

6 Janvier

Loto de la chasse

19 Janvier de 8h à

13h

Stage Rock'n Co

20 Janvier

Loto de l'Association des Parents d'Elèves

26 Janvier

Assemblée générale du club des aînés

Nous avons pris la pleine mesure de tout ce que le lac peut nous apporter, en plus de son agrément. Cela nous a conduits à envisager un aménagement d'ensemble, sans se limiter au seul problème de son envasement.

Dans un premier temps, nous procéderons à un curage partiel du chenal à l'entrée du lac et stockerons les terres prélevées dans les lagunes désaffectées, situées en aval. Après quelques mois de séchage, nous poursuivrons le curage de l'ensemble du lac avec un épandage sur les terrains communaux. La dernière phase passera très vraisemblablement par une séparation du lit de la rivière et du plan d'eau pour contenir l'apport des sédiments tout en maintenant une alimentation du lac par le biais de la rivière la majorité de l'année.

Dans le même temps nous souhaitons créer sur le site et dans son prolongement un « Espace Naturel Sensible » qui pourrait s'étendre jusqu'à la Palenque, en comprenant bien sûr, le lit et les berges de la Saune.

Au-delà des considérations environnementales, écologiques, de l'aspect loisirs, détente, promenades, de ce projet, nous devons donner au lac une réelle fonction de régulateur de crue. Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) que nous avons mis en place a mis en évidence sur notre commune des zones inondables nouvelles qu'il nous faut prendre en compte, dans le contexte de dérèglement climatique que nous connaissons. Nous voulons agir dans le cadre des missions de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui selon la loi recouvre : l'aménagement d'un bassin (régulation, restauration des cours d'eau), l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, la défense contre les inondations, la protection et la restauration des sites et des écosystèmes. La compétence GEMAPI a été attribuée aux intercommunalités le 1^{er} janvier 2018. C'est pourquoi nous avons saisi le président de la Communauté de Communes « Terres du Lauragais » pour qu'elle soit mise en œuvre sur notre commune. Avec lui nous avons mobilisé différents acteurs pour la gestion de ce dossier que nous considérons de la plus haute importance : le Préfet (direction de la police de l'eau), le Syndicat de Bassin Hers - Girou (SBHG), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Dans l'immédiat nous attendons l'autorisation de la Direction Départementale des Territoires pour entamer la première tranche des travaux. Nous voulons les engager au plus vite, dans le respect des règles d'attribution des marchés publics et en fonction des conditions climatiques.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire,
Daniel RUFFAT